

# Les rythmes scolaires : le temps de la récolte

Cela fait plus de vingt ans que la question des rythmes scolaires est mise sur la table... sans aboutir à un réel changement de menu jusqu'à aujourd'hui. Les tour-opérateurs lancent des ballons d'essai bien éloignés des considérations pédagogiques et la ministre en charge de l'Enseignement se déclare non preneuse d'une révision du découpage annuel du calendrier scolaire. La Ligue des familles pense pourtant que le fruit est plus que mûr ! Deux propositions...

## DÉCOUPAGE ANNUEL :

### SEPT SEMAINES-DEUX SEMAINES

La Ligue des familles propose d'assurer une alternance de sept semaines de cours et de deux semaines de congé pour mieux respecter les rythmes d'apprentissage des enfants. Ceci suppose de rallonger d'une semaine le congé de Toussaint (ou d'automne) et le congé de carnaval (ou de détente) et de diminuer de deux semaines les grandes vacances (ou congés d'été).

Cette proposition, largement partagée par les experts et professionnels de terrain, nous semble pouvoir être mise en œuvre sans trop de difficulté moyennant une réelle volonté politique. En effet, s'il est vrai que des changements dans le découpage annuel du temps scolaire concernent toute une série d'acteurs (enfants, parents, enseignants, professionnels de l'accueil temps libre, employeurs et secteur du tourisme), on comprend cependant mal où le bât blesse vraiment.

Du côté des parents, rares sont ceux qui peuvent prendre plus de deux à quatre semaines de congé en juillet et août. C'est souvent une casse-tête - et une dépense importante ! - pour trouver des occupations pour les enfants pendant huit à neuf semaines d'affilée ! Sans compter le nombre d'enfants laissés à eux-mêmes sans possibilité de participer à des stages ou de se rendre sur des plaines de jeux.

La solution proposée permet donc aux parents d'étaler les dépenses liées aux stages ainsi que celles liées aux vacances. Quelques jours seuls à la maison pour les plus grands n'ont pas les mêmes conséquences que quelques semaines. En ce qui concerne les enseignants, le total des jours de congé annuel ne se voit pas modifié et ils travailleront avec des élèves plus reposés et plus ouverts aux apprentissages.

Quant au marché, on ne voit pas pourquoi le secteur du tourisme ne serait pas capable d'attirer des clients pendant ces nouvelles semaines de congé, d'autant plus que les courts

séjours gagnent en popularité.

## RYTHMES QUOTIDIENS : JUSQU'À 17H

La Ligue des familles propose que la journée des enfants soit réellement prise en charge au sein des établissements scolaires jusqu'à 17h.

Ceci suppose une prise en considération effective du temps de midi avec une attention au bien-être des enfants et l'organisation d'activités extrascolaires non axées sur le cognitif. Cela suppose également d'assurer un temps de fixation de la matière (devoirs-leçons) au sein de l'établissement scolaire pour les 6-12 ans.

Cette proposition se base sur les nombreuses études concernant les rythmes chrono-biologiques des enfants qui signalent notamment des pics d'attention en milieu de matinée et d'après-midi et un besoin de repos et de récupération lors de la tranche méridienne. Elle tient également compte du fait que plus de 80 % des enfants de 3 à 12 ans sont présents à l'école sur le temps de midi et qu'un important pourcentage d'enfants y reste après 16h en raison de l'activité professionnelle de leurs parents.

Plus largement, le découpage des temps scolaires devrait pouvoir être aménagé en fonction des objectifs pédagogiques, ce qui a partiellement été pris en compte par la ministre de l'Enseignement en rendant possible les cours de 45 ou 90 minutes.

La refonte des rythmes scolaires sur la journée est essentielle, mais elle touche à l'organisation actuelle de l'horaire des professeurs et requiert une co-organisation au sein de l'école entre enseignants et professionnels de l'extrascolaire. Elle nécessite également un refinancement de la tranche horaire 12h15-13h30 et de la tranche horaire 15h30-17h.

On peut donc concevoir que la mise en œuvre de cette proposition se fasse par étapes, en investissant, par exemple dans un premier temps, dans la qualité de l'accueil du temps de midi.

*Anne-Marie Dieu,  
vice-présidente de la Ligue des familles*